



## Projet de règlement 365 - Ilots déstructurés ...

Une consultation publique s'est tenue le 4 février dernier sur le premier projet de règlement # 365. Le Conseil municipal y proposait la mise à jour des grandes orientations d'aménagement 2012-2022, la révision des usages dans les ilots déstructurés, les critères d'implantation et des précisions sur la préservation des arbres et des percées visuelles.

Plus de 20 personnes ont participé aux échanges. Certains ont démontré leurs inquiétudes quant à l'arrivée de nouveaux voisins (perte de la quiétude, modification au paysage, ajout de poteaux et de fils, bacs à ordures, etc.). D'autres étaient heureux de pouvoir retrouver leur droit de construction domiciliaire. Un propriétaire contigu à une des zones touchées a même déposé un montage photos démontrant les situations avant /après.

Les élus ont pris connaissance de chacune des interventions qui seront reprises lors du prochain caucus. L'analyse de toutes les informations mènera au second projet de règlement. On y considèrera des éléments d'atténuation afin d'intégrer les nouvelles constructions à notre environnement.

L'intention première du Conseil municipal consiste à harmoniser la décision de la CPTAQ à nos orientations et nos besoins.



*Harold Noël, maire*

## Projet d'assainissement des eaux usées – la suite ...

Le 17 décembre dernier, la Municipalité rencontrait les représentants du Département des Infrastructures du MAMROT pour discuter du rapport déposé en septembre. Ils nous ont confirmé leur intérêt au projet tout en commentant son ampleur et les limites du programme de subvention. Notre consultant DESSAU doit donc revoir certains paramètres qu'ils nous déposeront dans les prochaines semaines.

Parallèlement, nous continuons les discussions avec le MTQ afin de synchroniser les travaux et nous assurer de leur engagement financier pour les interventions sur le chemin du Bout-de-l'Île (Route 368).

*Harold Noël, maire*

## Deux nouveaux règlements à Sainte-Pétronille

À sa session ordinaire du 4 février 2013, le Conseil a adopté les deux règlements suivants qui seront applicables par les agents de la SQ:

- **Règlement # 366 sur le stationnement:** Permet à la SQ, sur appel du directeur général, de remorquer ou faire déplacer un véhicule qui nuit au travail du déneigeur ou des employés municipaux.
- **Règlement # 367 sur les animaux:** Permet à la SQ, sur plainte de citoyens, de disposer d'un animal qui se promène librement sans la supervision de son maître.

Ces deux règlements sont actuellement en vigueur et toute personne y contrevenant sera passible d'amendes. Vous pouvez les consulter à la mairie aux heures d'ouverture.

*Jean-François Labbé  
Directeur général / Secrétaire-trésorier*

## Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **10 avril 2013**.

### Équipe de rédaction :

- Jean-François Labbé, directeur général
- Harold Noël, maire
- Enrico Desjardins, conseiller

### Collaborateurs :

- Gilles Gallichan
- Lise Paquet
- Robert Martel

## Heures d'ouverture de la mairie

Mardi	9 h à 12 h 13 h à 16 h
Mercredi	13 h 30 à 16 h ( en soirée sur rendez-vous)
Judi	9 h à 12 h 13 h 00 à 16 h 00

3, chemin de l'Église  
Sainte-Pétronille  
GOA 4C0

Tél. : 418 828-2270  
Fax : 418 828-1364

Courriel :  
ste-petronille@qc.aira.com

## Bibliothèque La Ressource

### Nouveautés et suggestions de lecture du mois de février

- *Cinquante nuances*, tomes 1 et 2, de E. L. James
- *La fiancée américaine*, de Éric Dupont
- *Qui de nous deux ?*, de Gilles Archambault
- *Flora, une femme parmi les Patriotes*, de Mylène Pion
- *Deux dans Berlin*, de Birkefeld et Hachmeister
- *La lame du boucher*, de James Paterson
- *Peigner votre décor*, de Jocasta Innes
- *Wok et Poêlées, La Bonne Cuisine*

### L'Express et Le Nouvel Observateur

La bibliothèque a reçu plusieurs numéros récents des revues françaises *L'Express* et *Le Nouvel Observateur*. On peut y lire d'intéressants dossiers d'affaires internationales, tels :

- La centrale nucléaire de Fukushima
- La présidence de François Hollande
- Le bilan des années Sarkozy
- Les dictateurs d'hier et aujourd'hui
- Les secrets de la mémoire
- L'industrie et l'alimentation
- La menace islamiste au Mali

### Fermeture

Prenez note que la bibliothèque sera fermée le mardi **19 mars**, pour effectuer des travaux de rénovation.

La bibliothèque sera également fermée le dimanche **31 mars**, jour de Pâques.

### Pensées

Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade.

Julien Green

Avec tout ce que l'on sait, on pourrait faire un livre. Il est vrai qu'avec tout ce qu'on ne sait pas, on pourrait faire une bibliothèque.

Sacha Guitry

Il est des livres comme du feu dans un foyer. On va prendre le feu chez le voisin, on l'allume chez soi, on le communique à d'autres et il appartient à tous.

Voltaire

*Gilles Gallichan et Lise Paquet et pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource*

## Quand Sainte-Pétronille scintille !

### Prix et mentions pour l'édition 2012-2013



Après une pause de quelques années, il est donc revenu le concours invitant à illuminer notre village à l'occasion des Fêtes. À l'exception de quelques rues un peu tristounettes, on a vu un peu partout scintiller la façade des maisons, s'animer de feux multicolores des arbustes assoupis et de grands conifères. Avec, ici et là, anges, crèches, étoiles, Père Noël : bref, place à la féerie pour souligner la beauté et la poésie d'un Noël tout blanc!

Dans les derniers jours de décembre, trois juges ont sillonné les rues de notre village, pris des notes et fait des choix : leurs choix, leurs coups de cœur.

### Trois prix d'excellence

#### Un prix de 50\$ à M. Serge Sylvain, du 38 de la rue Marie-Anne

Pour l'harmonie et la belle unité d'une illumination multicolore homogène qui ornait la façade de la maison et de sa dépendance. Bref, un décor de très bon goût, témoignant d'une recherche attentive et soignée.

#### Un prix de 50\$ à Mme Lucille Pettigrew, du 121 du chemin du Bout-de-l'île

Pour un décor lumineux tout blanc, composé avec sobriété et élégance de couronnes et de silhouettes de sapins que soulignaient de discrètes touches de lumières bleu pâle. Durant le jour, le décor était festonné de rubans rouges.

#### Un prix de 50\$ à M. Raymond Bédard, du 29 de la rue d'Orléans

Pour la diversité du décor lumineux où billaient de blanches étoiles, tandis que les fenêtres s'animaient d'un beau bleu profond. Animés, les abords de la maison donnaient de l'ampleur à ce décor festif.

### Deux mentions spéciales

#### Une mention à M. Jean-Paul Desjardins, du 7 de la rue Marie-Anne

Cette décoration, où scintillaient de mille feux la maison et ses nombreux arbustes, était une belle évocation de la magie de Noël vue à travers le regard d'un enfant. Présentation soignée et agréable-

ment homogène.

#### Une mention à M. Michel Barakatt, du 34 de la rue Genest

Une mise en lumière festive à la fois sobre, audacieuse et spectaculaire soulignait, par ses grands arbres bleu cobalt, l'intégration hivernale d'une architecture contemporaine de grande qualité à un paysage exceptionnel.

Félicitations et remerciements à nos concitoyens qui ont contribué à donner un air de fête à leur propriété et à leur rue, pour le plaisir de leurs voisins et de ceux qui aiment faire la tournée du village en cette période de l'année. Rendez-vous l'an prochain pour voir Sainte-Pétronille scintiller encore davantage!

Le Comité organisateur

## Candidats pompiers recherchés



Le Service de Protection contre les Incendies de Saint-Pierre est à la recherche de candidats pour l'embauche de nouveaux pompiers. Les candidats doivent demeurer dans les municipalités de Saint-Pierre ou de Sainte-Pétronille, travailler à temps plein dans l'une des deux municipalités les jours de semaine et pouvoir quitter le travail lors

des appels d'urgence. Les candidats recherchés doivent être en bonne santé et en bonne forme physique. Une certification d'un médecin peut être demandée. Les candidats doivent posséder ou devront posséder la classe 4A ou mieux sur leur permis de conduire émis par la SAAQ. Les candidats choisis seront formés pour l'obtention de la certification Pompier 1 par le Service de Protection contre les Incendies. En plus de la formation, les pompiers doivent participer à 44 heures de pratique par année. Rémunération intéressante lors de la formation, les pratiques mensuelles et les interventions.

Veillez envoyer votre CV à la municipalité de Saint-Pierre au 515 route des Prêtres Saint-Pierre de l'île d'Orléans, Québec GOA 4E0, par fax au 418-828-0724 ou au [info@stpierreio.ca](mailto:info@stpierreio.ca)

Alain Turgeon  
Directeur SPI Saint-Pierre IO

## Contestation d'une valeur d'évaluation



Certains citoyens de Sainte-Pétronille s'interrogent sur la façon de procéder afin de contester leur valeur d'évaluation municipale. Le texte suivant permettra de répondre à cette question.

Avant toute chose, il faut savoir que cette démarche n'est possible que lors de la première année d'un dépôt de rôle.

À partir du moment où un rôle est déposé, une demande de révision peut-être inscrite sur le formulaire prescrit avant le 1<sup>er</sup> mai de la première année de celui-ci. Par exemple, si le rôle est un triennal 2013-2014-2015, la plainte devrait alors être formulée et transmise avant le 1<sup>er</sup> mai 2013. Passé cette date, il sera trop tard. Les seules exceptions seront les cas de force majeure. Évidemment ces derniers seront analysés au cas par cas.

Par contre, il est possible de faire une demande de révision lors de la réception d'un avis d'évaluation. La plainte doit être formulée sur le motif de l'avis reçu :

- Si l'avis vous a été envoyé pour un changement de nom, on ne peut contester que le changement de nom.
- Si la valeur a été modifiée suite à des rénovations ou une nouvelle construction, la contestation ne peut être faite que sur la valeur de votre évaluation.

N'oubliez pas qu'il y a un délai de 60 jours après l'expédition de l'avis par la municipalité pour exercer votre droit.

En terminant, l'année 2013 sera la première année du nouveau rôle triennal à Sainte-Pétronille (2013-2014-2015). Vous aurez jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2013 pour faire réviser les valeurs soit à la hausse ou la baisse. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la mairie du village de Sainte-Pétronille au 418 828-2270 poste 1.

Jean-François Labbé  
 Directeur général/secrétaire-trésorier

P.S. Un merci particulier à M Denis Hamel, de Groupe Altus pour ses précieuses informations



## Analyses d'eau de la Chambre de commerce

### Dates de collecte de l'eau de consommation : 2013

<b>Janvier</b>	Les lundis 14 et 28	<b>Juillet</b>	Le mardi 2 et lundi 15
<b>Février</b>	Les lundis 11 et 25	<b>Août</b>	Les lundis 12 et 26
<b>Mars</b>	Les lundis 11 et 25	<b>Septembre</b>	Les lundis 9 et 23
<b>Avril</b>	Les lundis 8 et 22	<b>Octobre</b>	Les lundis 7 et 21
<b>Mai</b>	Le lundi 6 et mardi 21	<b>Novembre</b>	Les lundis 4 et 18
<b>Juin</b>	Les lundis 3 et 17	<b>Décembre</b>	Les lundis 2 et 16

### Dates de collecte de l'eau de piscine

<b>Mai</b>	Le lundi 6 et mardi 21	<b>Août</b>	Les lundis 12 et 26
<b>Juin</b>	Les lundis 3 et 17	<b>Septembre</b>	Les lundis 9 et 23

### Toutes les analyses sont possibles

Prix	Membre CCIO	Non-membre
Coliformes totaux (salubrité)	18 \$	24 \$
E. coli (potabilité)	18 \$	24 \$
Entérocoques	17 \$	18 \$
Turbidité	18 \$	23 \$
Nitrites/Nitrates (apports agricoles)	30 \$	36 \$
Fer ou Manganèse	30 \$	36 \$
Dureté (Calcium et magnésium)	41 \$	48 \$
Nouveau Puits	185 \$	199 \$

